

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPÈCES  
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACÉES D'EXTINCTION



Trente-troisième session du Comité pour les animaux  
Genève (Suisse), 12 – 19 juillet 2024

Conservation et commerce d'espèces

Commerce des plantes médicinales et aromatiques

Rapport du Secrétariat

ADDENDUM

1. Le présent document a été préparé par le Secrétariat.
2. Comme indiqué au paragraphe 7 du document PC27 Doc. 32.1, le Secrétariat travaille en collaboration avec TRAFFIC et les Jardins botaniques royaux de Kew pour achever l'étude sur le commerce international des espèces de plantes médicinales et aromatiques (PMA) entreprise en application de la décision 19.261. En raison de l'ampleur et du caractère exhaustif de l'étude et de la nécessité de consulter, entre autres, le spécialiste de la nomenclature botanique et le Centre mondial de surveillance de la conservation du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE-WCMC) sur certains éléments de l'étude, ce processus n'a pas pu être achevé avant la 27<sup>e</sup> session du Comité pour les plantes.
3. En conséquence, le Secrétariat propose de communiquer la version finale de l'étude pour examen par le Comité pour les plantes avant la date limite de remise des documents en vue de la 78<sup>e</sup> session du Comité permanent (SC78), afin de laisser suffisamment de temps pour formuler des commentaires. Une fois les commentaires du Comité pour les plantes pris en compte, le Secrétariat finalisera le rapport et le soumettra à l'examen du Comité permanent lors de sa 78<sup>e</sup> session, y compris les réflexions sur les avancées dans l'application du paragraphe c) de la décision 19.261.

**Synthèse des principaux résultats : étude sur les espèces de plantes médicinales et aromatiques faisant l'objet d'un commerce international**

4. Le Secrétariat a dressé une synthèse provisoire des résultats clés et des principales conclusions de l'étude, dans le respect des volets du mandat dont a convenu le Comité pour les plantes à sa 26<sup>e</sup> session (Genève, juin 2023, annexe 1 du document PC26 Doc. 34 / AC32 Doc. 41, et document PC26 SR):

*Liste des PMA inscrites aux Annexes CITES*

5. On compte actuellement 34 358 espèces de flore inscrites aux Annexes CITES, comme il ressort de la Liste des espèces CITES et des données de Species+, un chiffre établi sur la base des propositions d'inscription et des renvois à la nomenclature normalisée figurant dans la résolution Conf. 12.11 (Rev. CoP19), Nomenclature normalisée. Sur ce chiffre, selon la version 13 du Medicinal Plant Name Service (service des noms de plantes médicinales) (MPNS), 1593 espèces de plantes inscrites aux Annexes CITES sont utilisées à des fins médicinales (voir annexe 1 au présent addendum). Sachant que la V13 du MPNS est consacrée aux espèces de flore à usage médicinal, il se pourrait que d'autres espèces CITES relèvent de la caractérisation plus vaste des PMA<sup>1</sup> telle que proposée dans le document PC27 Doc. 32.2, par exemple les

<sup>1</sup> Les plantes médicinales et aromatiques (PMA) peuvent être définies comme le groupe d'espèces végétales utilisées à des fins thérapeutiques, aromatiques et/ou culinaires, comme composantes de cosmétiques, d'aliments, de produits médicinaux, d'autres produits de santé naturels, d'huiles et de cires.

espèces utilisées exclusivement à des fins aromatiques ou culinaires. Si 10% environ de toutes les plantes vasculaires connues des scientifiques sont également connues pour être utilisées à des fins médicinales, 4% environ des espèces de flore inscrites aux Annexes CITES sont des PMA, ce qui confirme des publications d'articles selon lesquels, en tant que groupe de taxons, les plantes médicinales sont globalement moins susceptibles d'être confrontées à des menaces en matière de conservation.

6. La liste des 1593 espèces de PMA inscrites aux Annexes CITES qui figure à l'annexe 1 a été établie à partir d'une analyse exhaustive des correspondances entre la taxonomie et la nomenclature de la CITES figurant dans la résolution Conf. 12.11 (Rev. CoP19), et la taxonomie et la nomenclature utilisées par le MPNS, lesquelles se fondent sur la nomenclature figurant dans l'International Plant Names Index (index international des noms de plantes) ((IPNI) et la taxonomie figurant dans la World Checklist of Vascular Plants (liste mondiale des plantes vasculaires) (WCVP). Eu égard à la nomenclature et à la taxonomie de la WCVP, légèrement différente de celles de la CITES, on dénombre 33 271 plantes reconnues par la WCVP, à savoir 33 100 espèces et 171 de rang taxonomique inférieur. Selon la V13 du MPNS, 1408 d'entre elles sont utilisées à des fins médicinales (ce qui correspond à 1593 espèces CITES eu égard à la taxonomie et à la nomenclature utilisées dans les bases de données CITES). En moyenne, ces utilisations à des fins médicinales sont attestées par 4,1 références d'utilisation pour chaque espèce. Le MPNS peut également attester que 368 PMA inscrites aux Annexes CITES sont officiellement réglementées en tant que produits de santé par des organismes de réglementation de produits médicaux ou alimentaires ; à ce titre, elles sont donc susceptibles de faire l'objet d'un commerce.
7. L'exercice de mise en correspondance de la taxonomie et de la nomenclature a révélé des ambiguïtés et des incohérences entre les deux ensembles de bases de données utilisées pour réaliser l'étude (Species+ et la V13 du MPNS) ; elles figurent aux annexes 2 à 4 du présent addendum. Ainsi, apparemment :
  - a) certains noms employés dans les bases de données CITES ne correspondent à aucun nom de la WCVP (cinq sous-groupes distincts sont présentés en détail dans l'annexe 2) ;
  - b) certains noms employés dans les bases de données CITES correspondent à plusieurs noms de la WCVP ; et
  - c) certaines espèces de la WCVP sont bien inscrites aux Annexes CITES car elles relèvent d'inscriptions au niveau de taxons supérieurs mais les noms employés dans la WCVP semblent ne jamais apparaître dans les bases de données CITES.
8. Il est difficile de savoir lesquelles de ces ambiguïtés et incohérences découlent de la nomenclature normalisée adoptée par la Conférence des parties et lesquelles peuvent être imputables à d'éventuelles erreurs dans les bases de données ; il conviendra donc d'approfondir les recherches pour obtenir les éclaircissements requis avant de finaliser l'étude.

#### Analyse des données du commerce CITES

9. L'analyse des données du commerce a porté sur les exportations à des fins commerciales déclarées par les exportateurs (à l'exclusion des réexportations) concernant les 1593 PMA inscrites aux Annexes CITES sur la période allant de 2010 et 2022. La base de données sur le commerce CITES contient des informations sur le commerce de 800 PMA inscrites aux Annexes CITES. Pour n'étudier que les données sur des espèces commercialisées en vue d'une éventuelle utilisation sous forme de PMA, l'analyse a été affinée sur la base de connaissances spécialisées et les données sur le commerce d'espèces et de spécimens qui, selon toute vraisemblance, ne sont pas commercialisés en vue d'une utilisation sous forme de PMA, n'ont pas été prises en considération (les échanges de spécimens vivants et de grumes, par exemple, ou les échanges de racines de *Galanthus* spp., qui sont des bulbes commercialisés le plus souvent à des fins d'horticulture).
10. Fondés sur les connaissances spécialisées provenant de TRAFFIC et du Secrétariat, ces filtres ont permis d'établir que 78 espèces ayant fait l'objet d'un commerce déclaré avaient probablement été commercialisées en vue d'une utilisation sous forme de PMA, pour un total de 95 millions de kilogrammes, 618 000 litres et 52 millions spécimens ; il s'agissait principalement de plantes séchées, d'extraits et de produits. La plupart des spécimens exportés, en kilogrammes (54%) et en litres (80%), étaient d'origine sauvage. 80% des transactions déclarées en quantité (91%) étaient des spécimens issus de la reproduction artificielle. Seuls 250 000 kilogrammes (principalement de l'écorce de *Prunus africana*) avaient été déclarés comme provenant de la production assistée (code de source Y).

11. Le volume des échanges de PMA a tendance à se concentrer sur un nombre de flux assez limité (en provenance généralement, semble-t-il, d'une zone relativement restreinte ou d'un État donné de l'aire de répartition), avec un nombre restreint de grands exportateurs et importateurs de PMA relevant des Annexes CITES, et une faible quantité d'espèces de PMA inscrites aux Annexes CITES faisant l'objet d'un commerce important. Ainsi :
- a) Douze espèces de PMA inscrites aux Annexes CITES représentent environ 98% des exportations d'origine sauvage, à savoir *Aloe ferox*, *Aloe secundiflora*, *Aquilaria filaria*, *Aquilaria malaccensis*, *Bulnesia sarmientoi*, *Cibotium barometz*, *Cyathea contaminans*, *Dalbergia parviflora*, *Euphorbia antisiphilitica*, *Hoodia gordonii*, *Nardostachys grandiflora* et *Prunus africana*.
  - b) Près de 98% des exportations déclarées d'espèces prélevées dans la nature proviennent de dix Parties à la Convention, à savoir : Cameroun, Indonésie, Kenya, Mexique, Népal, Ouganda, Paraguay, République démocratique du Congo et Viet Nam. Vingt Parties importatrices déclarent environ 90% de toutes les importations d'origine sauvage, les cinq premiers importateurs, tous spécimens confondus, étant : l'Arabie saoudite, les États-Unis d'Amérique, la France, le Japon et Taïwan (province de la Chine). Sur la période 2010– 2022, les dix plus importantes Parties exportatrices ont exporté en moyenne deux espèces chacune de PMA d'origine sauvages inscrites aux Annexes CITES, et les 20 plus grandes Parties importatrices ont importé en moyenne six espèces différentes chacune prélevées dans la nature.
  - c) Treize espèces représentent 95% des échanges de spécimens issus de la reproduction artificielle ; elles proviennent d'un nombre restreint de grands exportateurs (14 exportateurs représentent 97% du commerce) et sont destinées à un nombre restreint de grands importateurs (12 importateurs représentent 90% des importations directes). *Aloe ferox* et *Aquilaria malaccensis* sont les espèces les plus commercialisées, qu'elles soient d'origine sauvages ou issues de la reproduction artificielle. Par ailleurs, les espèces issues de la reproduction artificielle les plus commercialisées et les espèces prélevées dans la nature les plus commercialisées ne sont pas les mêmes.

*Analyse du commerce en ligne (e-commerce) et utilité de la base de données du MPNS dans l'analyse de ce type de commerce*

12. Axée sur 15 espèces de PMA inscrites aux Annexes CITES et jugées préoccupantes, une étude du commerce en ligne a été réalisée en deux temps : une étude exploratoire et une étude de référence. L'étude exploratoire a servi à estimer le nombre total de résultats obtenus en utilisant comme mots-clés tous les noms des taxons susmentionnés figurant dans la base de données du MPNS. L'étude de référence visait quant à elle à obtenir des informations plus précises sur la dynamique du commerce de produits de PMA (par exemple les produits commercialisés en fonction du pays concerné, ou encore le nombre d'annonces et la quantité de produits proposés), en utilisant moins de mots-clés et en évaluant manuellement une sélection de résultats aléatoire.
13. Dans le cadre de l'étude exploratoire, pour s'assurer d'une recherche et d'une d'interprétation complètes et fiables des données, les dénominations scientifiques, commerciales et pharmaceutiques ainsi que les noms communs de chacune des 1147 plantes figurant dans la base de données de la V13 du MPNS pour les 15 PMA susmentionnées ont été utilisés. L'analyse a porté sur les cinq sites de vente en ligne les plus utilisés dans le monde (AliExpress, Amazon, eBay, Rakuten et Shopee) et sur les cinq plateformes de réseaux sociaux les plus utilisées dans le monde (Douyin, Facebook, Instagram, TikTok et YouTube), et ce dans les cinq langues les plus parlées (anglais, français, hindi, mandarin et espagnol). L'étude exploratoire a révélé que 640 des 1147 appellations figurant dans le MPNS étaient utilisées dans le commerce électronique, dans les cinq langues sélectionnées et sur les dix plateformes sélectionnées, pour un total de 68,6 millions d'occurrences.
14. Pour chacune des occurrences, les données détaillées ont été examinées pour deux dénominations rattachées à chacune des 15 espèces (un nom latin et un nom commercial, pharmaceutique ou commun). Les résultats pour deux noms de chacune des 15 espèces (un nom latin et un nom commercial, pharmaceutique ou commun sélectionné). Sur les 23 751 occurrences correspondant à ces 30 dénominations, une sélection aléatoire de 2952 occurrences a été évaluée en détail, et 312 occurrences (soit 11%) ont été classées dans la catégorie des publicités commerciales. Pour plus de la moitié des espèces (60% d'entre elles), le nombre de publicités trouvées à partir du nom latin était plus élevé que le nombre de publicités trouvées à partir du deuxième mot-clé choisi parmi les dénominations figurant dans le MPNS.

15. Plus de la moitié des publicités se rapportent à des produits qui nécessitent actuellement des permis CITES lorsqu'ils sont commercialisés au niveau international. S'il était représentatif du nombre total d'occurrences pour toutes les espèces, ce résultat indiquerait un total de 7,5 millions de publicités pour les 15 espèces parmi les résultats de l'étude de référence, dont environ 3,5 à 4 millions devraient s'accompagner de permis CITES en cas d'échanges internationaux. Or, il apparaît que les publicités n'étaient pratiquement jamais accompagnées d'une quelconque référence à la CITES (<1%) ou d'une obligation de permis ou d'autorisation. Aucune différence systématique n'a pu être relevée entre le nombre et la présentation des publicités portant sur des produits réglementés par la CITES et d'autres produits exemptés des dispositions de la convention au titre d'annotations.

#### *Analyse par les parties prenantes et évaluation des annotations*

16. L'analyse réalisée par les parties prenantes s'appuie sur les informations reçues en réponse à la notification aux Parties n° 2024/056 et sur les discussions qui ont eu lieu lors d'un séminaire en ligne réunissant les Parties prenantes dans le but de :
  - a) recenser la/les chaîne(s) d'approvisionnement générique(s) pour un ensemble prédéterminé de plantes médicinales et aromatiques inscrites aux Annexes CITES, en biomédecine, dans les systèmes de médecine traditionnelle et alternative, ainsi que dans les industries des cosmétiques, des soins à la personne et des produits alimentaires ; et
  - b) identifier les acteurs clés le long de ces chaînes d'approvisionnement, y compris les producteurs, les négociants intermédiaires, les fabricants ou les plateformes de distribution aux consommateurs finaux, ainsi que les institutions influençant la demande en plantes médicinales et aromatiques réglementées par la CITES.
17. Les autorités scientifiques et les organes de gestion de l'Argentine, de la Belgique, de la Chine, du Mexique et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, ainsi que cinq Parties prenantes du milieu industriel participant au commerce de PMA ont répondu à la notification. Au total, 127 participants, dont des représentants d'autorités CITES, d'organisations non gouvernementales et de l'industrie ont soumis des informations au webinaire, en complément de celles reçues en réponse à la notification.
18. En se fondant sur les connaissances et les intérêts des autorités scientifiques ayant répondu à la notification n° 2024/056 et en s'appuyant sur l'expertise des participants au webinaire, l'étude réunit des informations sur les principales Parties prenantes aux chaînes d'approvisionnement en PMA et sur celles qui influent sur le commerce de *Dendrobium nobile*, *Dendrobium* spp., *Nardostachys grandiflora*, Cactaceae spp., *Picrorhiza kurroa*, *Euphorbia antisiphilitica*, *Bulnesia sarmientoi*, *Prunus africana* et *Rhodiola rosea*.
19. Les informations communiquées en réponse à la notification et les observations faites au cours du webinaire ont mis en évidence le caractère complexe de nombreuses filières commerciales touchant aux PMA, ainsi que le manque de transparence et les lacunes en matière de connaissances les concernant. Les débats au cours du webinaire ont également confirmé que, comme il ressort de la faible quantité de filières commerciales traitant de volumes importants de spécimens en provenance d'un petit nombre d'États parmi les plus gros exportateurs de l'aire de répartition, l'essentiel des prélèvements se concentrent souvent dans des zones assez restreintes ou à l'intérieur d'un seul État de l'aire de répartition.
20. Il est également apparu qu'étant donné que la base de données sur le commerce CITES contient principalement des informations sur le commerce réglementé par la CITES mais pas d'informations sur des échanges commerciaux déjà exemptés des dispositions de la Convention en raison d'annotations, elle ne peut servir à pleinement confirmer que les annotations aux inscriptions traitent de manière appropriée ou non des principaux flux commerciaux à l'international, conformément aux critères de la résolution Conf. 11.21 (Rev. CoP19), *Utilisation des annotations dans les Annexes I et II*. L'analyse du commerce électronique indique que le nombre d'annonces pour des spécimens d'espèces inscrites aux Annexes CITES qui sont réglementées au moyen d'annotations est similaire au nombre d'annonces pour des spécimens exemptés de la réglementation CITES et qu'il n'est pas indiqué dans les annonces si le commerce est réglementé ou non. Les observations sur les annotations communiquées au titre de l'analyse menée par les parties prenantes portaient principalement sur les difficultés rencontrées en matière de lutte contre la fraude et d'application de la Convention, notamment de difficultés d'interprétation des annotations, et de problèmes liés aux étiquettes sur les produits indiquant des noms communs plutôt que des noms scientifiques, ou des noms dans différentes langues nécessitant une interprétation.

## Réflexion du Secrétariat sur les prochaines étapes

21. À la connaissance du Secrétariat, cet exercice de mise en regard représente la première comparaison complète jamais réalisée de la taxonomie et de la nomenclature utilisées entre les bases de données Species+ et Liste des espèces CITES et une base de données externe de référence pour les espèces de flore mondiale, à savoir la WCVP). Grâce à cette comparaison, les ambiguïtés et les différences entre les deux bases de données ont été recensées et documentées. Le spécialiste de la nomenclature du Comité pour les plantes a accepté de les examiner afin d'identifier, en collaboration avec le secrétariat et le PNUE-WCMC, celles qui méritent d'être corrigées et de préparer des propositions à soumettre à l'examen du Comité pour les plantes, selon qu'il conviendra. Cet examen nécessitera des travaux supplémentaires au cours de la prochaine période intersessions.
22. La liste des PMA inscrites aux Annexes CITES permet également au Secrétariat, sous réserve d'un financement externe, de travailler en collaboration avec le PNUE-WCMC à la mise en place de références croisées entre les bases de données Species+ et Liste des espèces CITES et la base de données du MPNS pour les PMA, accompagnées des avertissements appropriés, comme convenu par à la 26<sup>e</sup> session du Comité pour les plantes (voir le compte rendu résumé [PC26 SR](#)).
23. S'agissant de la possibilité d'utiliser la base de données du Service des noms de plantes médicinales (MPNS) pour mener l'analyse [décision 19.261, paragraphe c)], le Secrétariat estime que l'analyse a mis en évidence un certain nombre d'avantages et d'inconvénients pour ce qui est de l'analyse et du suivi du commerce, ce qui peut être instructif pour les Parties et les observateurs qui pourraient envisager d'utiliser des méthodes similaires à l'avenir. Citons notamment :
  - a) Avantages :
    - i) Cette source officielle, forte d'un référencement complet et transparent, permet de définir le groupe de taxons utilisés à des fins médicinales et aromatiques, sur la base d'une nomenclature et d'une taxonomie mises à jour dans la WCVP et l'IPNI en adéquation avec les connaissances scientifiques actuelles ;
    - ii) Des ensembles de dénominations dans différentes langues permettent d'élargir le suivi du commerce, notamment pour mieux cerner le commerce électronique portant sur des PMA inscrits aux Annexes CITES, et pour recenser de nombreuses de publicités en ligne qui nécessiteraient des permis CITES en cas d'échanges internationaux.
  - b) Inconvénients :
    - i) Le nombre de dénominations commerciales et pharmaceutiques et de noms communs figurant dans le MPNS, dont certains pouvant se rapporter à diverses espèces biologiques, ce qui nécessite une définition minutieuse de mots-clés précis et pertinents et clairs aux fins de recherches sur le commerce électronique des espèces.
    - ii) Le nombre considérable de résultats (près de 68 millions), même s'ils ne concernent que 15 espèces et s'ils ne prennent en compte que les estimations de proportion de ces résultats susceptibles de correspondre à des publicités (environ 7,5 millions) nécessitant des permis CITES lorsque les espèces font l'objet d'un commerce international (de 3,5 à 4 millions).
24. Il ressort de l'analyse de la base de données sur le commerce CITES concernant les 1593 espèces de PMA que l'essentiel du volume des échanges de PMA inscrites aux Annexes CITES, semble se concentrer sur un nombre de flux assez limité en provenance généralement, semble-t-il, de zones relativement restreintes ou de quelques États de l'aire de répartition, qu'il porte sur un faible nombre d'espèces et qu'il implique en général un nombre restreint de grandes Parties exportatrices et importatrices clés (voir paragraphe 11). Ces informations serviront de point de départ utile à un examen de ces grands flux commerciaux dans le cadre d'un travail de suivi approfondi lorsque ces flux n'auront pas déjà été pris en compte au titre de récents travaux liés à d'autres décisions de la CITES.
25. En ce qui concerne l'analyse par les parties prenantes des principaux producteurs, négociants intermédiaires, fabricants ou plateformes de distribution vers les consommateurs finaux, et des institutions qui influent sur la demande en produits de PMA relevant de la réglementation CITES dans la biomédecine, dans les systèmes de médecine traditionnelle et alternative, ainsi que dans les industries des cosmétiques, des soins à la personne et des produits alimentaires (selon le cas) [décision 19.261, paragraphe c) i)], l'étude

donne de précieuses informations sur les principales parties prenantes pour les espèces et les filières commerciales retenues sur la base des connaissances et des intérêts des autorités scientifiques ayant répondu à la notification aux Parties n°2024/056 et des participants au séminaire en ligne. S'il est jugé utile, un travail plus approfondi pourrait se justifier, axé sur les principales parties prenantes des filières commerciales qui ont été identifiées dans l'analyse du commerce et celles qui dominent le commerce international de PMA inscrites aux Annexes CITES (voir le paragraphe 11 du présent addendum).

26. Le Secrétariat propose que le Comité pour les plantes soumette les projets de décisions suivants à l'examen de la 20<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties afin d'achever les travaux décrits aux paragraphes 21 et 22 au cours de la prochaine période intersessions, tout en précisant que certaines de ces activités pourraient être supprimées de ces projets de décisions si elles étaient menées à bien avant la CoP20 :

#### **À l'adresse du Secrétariat**

##### **20.AA Le Secrétariat**

- a) *travaille en collaboration avec le spécialiste de la nomenclature du Comité pour les plantes et le Centre mondial de surveillance de la conservation du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE-WCMC) afin mettre au jour toute correction ou amélioration de la nomenclature à apporter dans les bases de données de la CITES, en se fondant sur les résultats de l'étude sur le commerce international des espèces de plantes médicinales et aromatiques (PMA) ;*
- b) *sous réserve d'un financement externe, met en place des références croisées entre les bases de données de la CITES et la base de données du Service des noms de plantes médicinales des noms de plantes médicinales pour les PMA inscrites aux Annexes de la CITES, en tenant compte de l'avis technique du Comité pour les plantes approuvé lors de sa 26<sup>e</sup> session (voir le compte rendu PC26 SR) ; et*
- c) *présente un rapport au Comité pour les plantes.*

#### **À l'adresse du Comité pour les plantes**

**20.BB** *Le comité pour les plantes examine le rapport soumis par le secrétariat conformément à la décision 20.AA et fait rapport à la Conférence des Parties.*

#### Recommandations

27. Le Comité pour les animaux est invité à :

- a) faire part de ses observations sur :
  - i) les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la décision 19.261 ;
  - ii) la proposition visant à remettre l'étude achevée pour examen par le Comité des plantes avant la date limite pour la présentation des documents destinés à la 78<sup>e</sup> session du Comité permanent (SC78), afin de laisser suffisamment de temps pour les commentaires, comme indiqué au paragraphe 3 du présent addendum ;
  - iii) les prochaines étapes proposées, telles qu'exposées aux paragraphes 21 à 25 du présent addendum ; et
  - iv) les projets de décisions proposés au paragraphe 26 du présent addendum.
- b) formuler des recommandations au Comité permanent ou à la Conférence des Parties, selon le cas.

LES NOMS DE LA LISTE DES ESPÈCES CITES / SPECIES+ QUI NE CORRESPONDENT À AUCUN NOM SCIENTIFIQUE UNIQUE DANS LA WCVF

**GROUPE 1** : Noms pour lesquels la combinaison genre + épithète spécifique n'existe pas dans la WCVF (30 noms).

<b>Nom CITES (précisé aux fins de la mise en correspondance)</b>
<i>Aloe qaharensis</i> Lavranos & Collen.
<i>Angraecum minutissimum</i> A.Chev.
<i>Angraecum nzoanum</i> A.Chev.
<i>Angraecum pygmaeum</i> Linden
<i>Bulbophyllum monteroi</i> J.E.Leite
<i>Bulbophyllum oertlei</i> Sieder.
<i>Bulbophyllum schultzeanum</i> Schltr.
<i>Bulbophyllum staintonii</i> Tuyama
<i>Bulbophyllum vöthii</i> Sieder
<i>Calanthe oodaruma</i> Maekawa
<i>Catasetum caputinum</i> da Silva
<i>Catasetum vibratile</i> (Bass.) Cpm.
<i>Cephalocereus laui</i>
<i>Cleisostoma macrostachyum</i> Teijsm. & Binn.
<i>Cyathea goudeyi</i> D.L.Jones
<i>Cyathea mello-baroetoi</i> (Brade) comb.ined.
<i>Cyathea portoana</i> (Brade) comb.ined.
<i>Cyathea raiaateensis</i> (J.W.Moore) comb.ined.
<i>Dalbergia benthamiana</i> (Kuntze) E.V.Williams, Govaerts & Vatanp.
<i>Dendrobium argiense</i> J.J.Sm.
<i>Encephalartos powysorum</i> Beentje
<i>Euphorbia dentonii</i> hort. ex Anon.
<i>Laelia pabstii</i> Ghillany
<i>Miltonia castanea</i> Rolfe
<i>Papilionanthe masperoae</i> (Kerr) Garay
<i>Phalaenopsis schiller-stuartiana</i> Rolfe
<i>Rhynchostele costaricensis</i> Schltr.
<i>Sigmatostalix ibis</i> K.S.Walter
<i>Stanhopea acostae</i> Dodson & Escobar
<i>Zamia biserrulata</i> D.Stevenson & Sabato

**GROUPE 2** : Noms pour lesquels aucune correspondance directe possible n'a été trouvée avec un nom scientifique figurant dans la WCVF, mais pour lesquels il est possible de déduire des suggestions de noms scientifiques compte tenu d'épithètes de genre ou d'espèce similaires mais différentes de ceux de de la WCVF.

<b>Nom CITES (précisé aux fins de la mise en correspondance)</b>	<b>Correspondances possibles dans la WCVF (différents auteurs)</b>	<b>Nom approuvé au terme de la mise en correspondance avec la WCVF</b>
<i>Cyathea monilifera</i> (J.Sm.) comb.ined.	<i>Cyathea moniliformis</i> Jenman	<i>Sphaeropteris insignis</i> (D.C.Eaton) R.M.Tryon

<i>Encyclia cepiforme</i> Hooker	<i>Epidendrum cepiforme</i> Hook.	<i>Encyclia candollei</i> (Lindl.) Schltr.
<i>Encyclia singuliflorum</i> Schltr.	<i>Epidendrum singuliflorum</i> Schltr.	<i>Epidendrum singuliflorum</i> Schltr.
<i>Phalaenopsis emersonii</i> Koop & P.J.Cribb	<i>Paphiopedilum emersonii</i> Koop. & P.J.Cribb	<i>Paphiopedilum emersonii</i> Koop. & P.J.Cribb

**GROUPE 3** : Noms pour lesquels la combinaison genre + épithète spécifique a été trouvée dans la WCVP mais pour lesquels la source du nom fourni diffère de celle de la WCVP, et pour lesquels aucun élément probant n'a été trouvé permettant d'établir que les deux noms font référence à la même plante (37 noms).

Nom CITES (précisé aux fins de la mise en correspondance)	Correspondances possibles dans la WCVP (différents auteurs)	Nom approuvé au terme de la mise en correspondance avec la WCVP
<i>Acianthera erosa</i> (Garay) ined.	<i>Acianthera erosa</i> (Urb.) A.Doucette	<i>Acianthera erosa</i> (Urb.) A.Doucette
<i>Acrolophia cochlearis</i> (L.) W.T.Aiton	<i>Acrolophia cochlearis</i> (Lindl.) Schltr. & Bolus	<i>Eulophia cochlearis</i> Lindl.
<i>Aloe succotrina</i> All.	<i>Aloe succotrina</i> Weston	<i>Aloe succotrina</i> Weston
<i>Aquilaria apiculata</i> Elmer	<i>Aquilaria apiculata</i> Merr.	<i>Aquilaria apiculata</i> Merr.
<i>Baskervilla paranaensis</i> (Porsch) Garay	<i>Baskervilla paranaensis</i> (Kraenzl.) Schltr.	<i>Baskervilla paranaensis</i> (Kraenzl.) Schltr.
<i>Brachionidium folsomii</i> Luer	<i>Brachionidium folsomii</i> Dressler	<i>Brachionidium folsomii</i> Dressler
<i>Brachionidium kuhniarum</i> Luer	<i>Brachionidium kuhniarum</i> Dressler	<i>Brachionidium kuhniarum</i> Dressler
<i>Caladenia huegelii</i> Hopper & A.P.Brown ms.	<i>Caladenia huegelii</i> Rchb.f.	<i>Caladenia huegelii</i> Rchb.f.
<i>Chloraea venosa</i> Griseb.	<i>Chloraea venosa</i> Rchb.f.	<i>Chloraea venosa</i> Rchb.f.
<i>Cyathea crassa</i> (Karst.) comb. ined.	<i>Cyathea crassa</i> Maxon	<i>Alsophila jimeneziana</i> D.S.Conant
<i>Cylindropuntia fulgida</i> Ritter	<i>Cylindropuntia fulgida</i> (Engelm.) F.M.Knuth	<i>Cylindropuntia fulgida</i> (Engelm.) F.M.Knuth
<i>Diuris aequalis</i> H.G.Reichb.	<i>Diuris aequalis</i> F.Muell. ex Fitzg.	<i>Diuris aequalis</i> F.Muell. ex Fitzg.
<i>Euphorbia grandicornis</i> Goebel	<i>Euphorbia grandicornis</i> Blanc	<i>Euphorbia grandicornis</i> Blanc
<i>Euphorbia waringiae</i> N.E.Brown	<i>Euphorbia waringiae</i> Rauh & Gerold	<i>Euphorbia waringiae</i> Rauh & Gerold
<i>Graphorkis scripta</i> Lindl.	<i>Graphorkis scripta</i> (Thouars) Kuntze	<i>Graphorkis concolor</i> var. <i>alphabetica</i> F.N.Rasm.
<i>Habenaria carnea</i> N.E. Br.	<i>Habenaria carnea</i> Gower	<i>Habenaria carnea</i> Gower
<i>Habenaria oerstedii</i> S.Misra	<i>Habenaria oerstedii</i> Rchb.f.	<i>Habenaria oerstedii</i> Rchb.f.
<i>Laelia gottoiana</i> Hort.	<i>Laelia</i> × <i>gottoana</i> G.Gordon	<i>Cattleya</i> × <i>gottoana</i> (G.Gordon) J.M.H.Shaw
<i>Lepanthes mairae</i> D.E.Benn. & Christenson	<i>Lepanthes mairae</i> Salazar, Soto Arenas & O.Suárez	<i>Lepanthes mairae</i> Salazar, Soto Arenas & O.Suárez
<i>Lepanthes moorei</i> Salazar & Soto Arenas	<i>Lepanthes moorei</i> C.Schweinf.	<i>Lepanthes moorei</i> C.Schweinf.
<i>Lepanthes ovalis</i> Rchb.f.	<i>Lepanthes ovalis</i> (Sw.) Fawc. & Rendle	<i>Lepanthes ovalis</i> (Sw.) Fawc. & Rendle
<i>Maxillaria fletcheriana</i> Rolfe	<i>Maxillaria fletcheriana</i> J.G.Fowler	<i>Maxillaria fletcheriana</i> J.G.Fowler
<i>Melocactus inconcinnus</i> Ritter	<i>Melocactus inconcinnus</i> Buining & Brederoo	<i>Melocactus inconcinnus</i> Buining & Brederoo
<i>Mormodes colossus</i> (Kraenzl.) Mansf.	<i>Mormodes colossus</i> Rchb.f.	<i>Mormodes colossus</i> Rchb.f.

<i>Nidema ottonis</i> Ames & C.Schweinf.	<i>Nidema ottonis</i> (Rchb.f.) Britton & Millsp.	<i>Nidema ottonis</i> (Rchb.f.) Britton & Millsp.
<i>Operculicarya pachypus</i> H. Perrier	<i>Operculicarya pachypus</i> Eggl	<i>Operculicarya pachypus</i> Eggl
<i>Opuntia engelmannii</i> (Griffiths) Parfitt & Pinkava	<i>Opuntia engelmannii</i> Salm-Dyck ex Engelm.	<i>Opuntia engelmannii</i> Salm-Dyck ex Engelm.
<i>Papilionanthe teres</i> (Lindley) Garay	<i>Papilionanthe teres</i> (Roxb.) Schltr.	<i>Papilionanthe teres</i> (Roxb.) Schltr.
<i>Pholidota imbricata</i> Lindley	<i>Pholidota imbricata</i> Hook.	<i>Coelogyne imbricata</i> (Hook.) Rchb.f.
<i>Spathoglottis confusa</i> Schltr.	<i>Spathoglottis confusa</i> J.J.Sm.	<i>Spathoglottis confusa</i> J.J.Sm.
<i>Summerhayesia laurentii</i> Ames & C.Schweinf.	<i>Summerhayesia laurentii</i> (De Wild.) P.J.Cribb	<i>Summerhayesia laurentii</i> (De Wild.) P.J.Cribb
<i>Thelasis micrantha</i> (A.S.George) M.A.Clem. & D.L.Jones	<i>Thelasis micrantha</i> (Brongn.) J.J.Sm.	<i>Thelasis micrantha</i> (Brongn.) J.J.Sm.
<i>Thrixspermum subulatum</i> (Dod) Nir	<i>Thrixspermum subulatum</i> (Blume) Rchb.f.	<i>Thrixspermum subulatum</i> (Blume) Rchb.f.
<i>Tropidia curculigoides</i> Blume	<i>Tropidia curculigoides</i> Lindl.	<i>Tropidia curculigoides</i> Lindl.
<i>Uncarina grandidieri</i> H. Humbert	<i>Uncarina grandidieri</i> (Baill.) Stapf	<i>Uncarina grandidieri</i> (Baill.) Stapf
<i>Zamia atropurpurea</i> D.Stevenson	<i>Zamia atropurpurea</i> J.Parm.	<i>Ceratozamia mexicana</i> Brongn.
<i>Zygosicyos pubescens</i> Beentje.	<i>Zygosicyos pubescens</i> (Keraudren) G.D.Rowley	<i>Xerosicyos pubescens</i> Keraudren

**GROUPE 4** : Noms pour lesquels il a été établi que la combinaison genre + épithète spécifique correspondait à deux noms scientifiques dans la WCVF, chacun ayant des auteurs différents du nom CITES. Aucun élément probant n'a été trouvé permettant d'établir que l'un ou l'autre de ces noms scientifiques pourrait faire référence à la même plante (**1 nom**).

Nom CITES (précisé aux fins de la mise en correspondance)	Correspondances possibles dans la WCVF (différents auteurs)	Nom approuvé au terme de la mise en correspondance avec la WCVF
<i>Euphorbia trigona</i> Haw.	<i>Euphorbia trigona</i> Mill.	<i>Euphorbia trigona</i> Mill.
	<i>Euphorbia trigona</i> Roxb.	<i>Euphorbia lacei</i> Craib

**GROUPE 5** : Noms pour lesquels la combinaison genre + épithète spécifique ne correspondait pas parfaitement aux données de la WCVF mais pour lesquels existait une combinaison très similaire avec le même genre mais une épithète différente (mais similaire), publiée par les mêmes auteurs (**5 noms**). La combinaison genre + épithète spécifique + auteur a été trouvée mais le nom dans la liste CITES indique un cultivar (**1 nom**).

Nom CITES (précisé aux fins de la mise en correspondance)	Correspondances possibles dans la WCVF (différents auteurs)	Nom approuvé au terme de la mise en correspondance avec la WCVF
<i>Galanthus nivalis</i> "flore pleno" L.	<i>Galanthus nivalis</i> L.	<i>Galanthus nivalis</i> L.
<i>Echinocereus pamanesii</i> A.B.Lau	<i>Echinocereus pamanesiorum</i> A.B.Lau	<i>Echinocereus pamanesiorum</i> A.B.Lau
<i>Euphorbia lambii</i> Svent.	<i>Euphorbia lambiorum</i> Svent.	<i>Euphorbia bourgeana</i> J.Gay ex Boiss.
<i>Dendrochilum javieriense</i> Magrath, Bulmer & I.Shafer	<i>Dendrochilum javierianum</i> Magrath, Bulmer & I.Shafer	<i>Coelogyne javieriana</i> (Magrath, Bulmer & I.Shafer) M.W.Chase & Schuit.
<i>Ponera alata</i> Rchb.f.	<i>Ponera striolata</i> Rchb.f.	<i>Scaphyglottis modesta</i> (Rchb.f.) Schltr.

<i>Vanilla wightiana</i> Lindley ex Hook.f.	<i>Vanilla wightii</i> Lindl. ex Wight	<i>Vanilla wightii</i> Lindl. ex Wight
--	--	--

PLANTES CITES DE LA WCVF SE RAPPORTANT À PLUSIEURS NOMS SCIENTIFIQUES D'ESPÈCES  
DANS SPECIES+

Nom approuvé de PMA CITES dans le MPNS	Nombre de noms scientifiques dans Species+ considérés comme synonymes dans la WCVF
<i>Euphorbia rhombifolia</i> Boiss.	11
<i>Oberonia scortechinii</i> Hook.f.	11
<i>Epipactis helleborine</i> subsp. <i>helleborine</i>	9
<i>Oberonia equitans</i> (G.Forst.) Mutel	9
<i>Euphorbia crassipes</i> Marloth	5
<i>Euphorbia flanaganii</i> N.E.Br.	5
<i>Cyathea phalerata</i> Mart.	4
<i>Dalbergia junghuhnii</i> Benth.	4
<i>Euphorbia burmanni</i> E.Mey. ex Boiss.	4
<i>Gonystylus macrophyllus</i> (Miq.) Airy Shaw	4
<i>Spathoglottis parviflora</i> Kraenzl.	4
<i>Aquilaria filaria</i> (Oken) Merr.	3
<i>Coelogyne chinensis</i> (Lindl.) Rchb.f.	3
<i>Dalbergia pervillei</i> Vatke	3
<i>Dendrobium appendiculatum</i> (Blume) Lindl.	3
<i>Dendrobium pachyphyllum</i> (Kuntze) Bakh.f.	3
<i>Epipactis persica</i> (Soó) Hausskn. ex Nannf.	3
<i>Euphorbia racemosa</i> E.Mey. ex Boiss.	3
<i>Euphorbia tenax</i> Burch.	3
<i>Goodyera brachystegia</i> Hand.-Mazz.	3
<i>Oberonia mucronata</i> (D.Don) Ormerod & Seidenf.	3
<i>Plocoglottis lowii</i> Rchb.f.	3
<i>Spathoglottis plicata</i> Blume	3
<i>Spiranthes australis</i> (R.Br.) Lindl.	3
<i>Vanilla phaeantha</i> Rchb.f.	3
<i>Vanilla planifolia</i> Andrews	3
<i>Aerides rosea</i> Lodd. ex Lindl. & Paxton	2
<i>Aloe fleurentinorum</i> Lavranos & L.E.Newton	2
<i>Aloe littoralis</i> Baker	2
<i>Aloe parvibracteata</i> Schönland	2
<i>Aloe rivierei</i> Lavranos & L.E.Newton	2
<i>Anacamptis coriophora</i> (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase	2
<i>Anacamptis laxiflora</i> (Lam.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase	2
<i>Anacamptis morio</i> (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase	2
<i>Anacamptis papilionacea</i> (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase	2
<i>Aquilaria hirta</i> Ridl.	2
<i>Aquilaria malaccensis</i> Lam.	2

<i>Aquilaria sinensis</i> (Lour.) Spreng.	2
<i>Bulbophyllum leopardinum</i> (Wall.) Lindl. ex Wall.	2
<i>Bulbophyllum lepidum</i> (Blume) J.J.Sm.	2
<i>Bulbophyllum pecten-veneris</i> (Gagnep.) Seidenf.	2
<i>Calanthe triplicata</i> (Willemet) Ames	2
<i>Calanthe vestita</i> Wall. ex Lindl.	2
<i>Coelogyne leucantha</i> W.W.Sm.	2
<i>Corymborkis veratrifolia</i> (Reinw.) Blume	2
<i>Crepidium purpureum</i> (Lindl.) Szlach.	2
<i>Cyathea lasiosora</i> (Kuhn) Domin	2
<i>Cycas revoluta</i> Thunb.	2
<i>Dactylorhiza incarnata</i> subsp. <i>cilicica</i> (Klinge) H.Sund.	2
<i>Dalbergia cochinchinensis</i> Pierre	2
<i>Dalbergia greveana</i> Baill.	2
<i>Dalbergia parviflora</i> Roxb.	2
<i>Dalbergia rimosa</i> Roxb.	2
<i>Dalbergia rostrata</i> Hassk.	2
<i>Dendrobium chrysotoxum</i> Lindl.	2
<i>Dendrobium dactyloides</i> Rchb.f.	2
<i>Dendrobium denneanum</i> Kerr	2
<i>Dendrobium fimbriatum</i> Hook.	2
<i>Dendrobium moniliforme</i> (L.) Sw.	2
<i>Dendrobium moschatum</i> (Banks) Sw.	2
<i>Dendrobium nanum</i> Hook.f.	2
<i>Dendrobium salaccense</i> (Blume) Lindl.	2
<i>Dendrobium xantholeucum</i> Rchb.f.	2
<i>Dienia ophrydis</i> (J.Koenig) Seidenf.	2
<i>Dipteryx odorata</i> (Aubl.) Forsyth f.	2
<i>Dipteryx oleifera</i> Benth.	2
<i>Eulophia clitellifera</i> (Rchb.f.) Bolus	2
<i>Eulophia dabia</i> (D.Don) Hochr.	2
<i>Euphorbia antiquorum</i> L.	2
<i>Euphorbia caerulea</i> Haw.	2
<i>Euphorbia clavifera</i> N.E.Br.	2
<i>Euphorbia comosa</i> Vell.	2
<i>Euphorbia davyi</i> N.E.Br.	2
<i>Euphorbia grandidens</i> Haw.	2
<i>Euphorbia khandallensis</i> Blatt. & Hallb.	2
<i>Euphorbia knobelii</i> Letty	2
<i>Euphorbia lacei</i> Craib	2
<i>Euphorbia larica</i> Boiss.	2
<i>Euphorbia procumbens</i> Mill.	2
<i>Euphorbia sessiliflora</i> Roxb.	2
<i>Euphorbia transvaalensis</i> Schltr.	2
<i>Euphorbia tuberosa</i> L.	2
<i>Gastrochilus distichus</i> (Lindl.) Kuntze	2
<i>Gonystylus bancanus</i> (Miq.) Kurz	2
<i>Goodyera schlechtendaliana</i> Rchb.f.	2

<i>Grammatophyllum scriptum</i> (L.) Blume	2
<i>Gymnadenia nigra</i> (L.) Rchb.f.	2
<i>Habenaria dentata</i> (Sw.) Schltr.	2
<i>Himantoglossum caprinum</i> (M.Bieb.) Spreng.	2
<i>Himantoglossum robertianum</i> (Loisel.) P.Delforge	2
<i>Lecanorchis malaccensis</i> Ridl.	2
<i>Liparis condylobulbon</i> Rchb.f.	2
<i>Liparis viridiflora</i> (Blume) Lindl.	2
<i>Neotinea tridentata</i> (Scop.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase	2
<i>Neotinea ustulata</i> (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase	2
<i>Nepenthes mirabilis</i> (Lour.) Druce	2
<i>Nervilia plicata</i> (Andrews) Schltr.	2
<i>Oberonia caulescens</i> Lindl.	2
<i>Opuntia elatior</i> Mill.	2
<i>Opuntia fragilis</i> (Nutt.) Haw.	2
<i>Orchis anatolica</i> Boiss.	2
<i>Pachystoma pubescens</i> Blume	2
<i>Phalaenopsis deliciosa</i> Rchb.f.	2
<i>Phalaenopsis difformis</i> (Wall. ex Lindl.) Kocyan & Schuit.	2
<i>Pinalia bractescens</i> (Lindl.) Kuntze	2
<i>Pleione bulbocodioides</i> (Franch.) Rolfe	2
<i>Psychilis bifida</i> (Aubl.) Saulea	2
<i>Rhipidoglossum millarii</i> (Bolus) Farminhão & Stévert	2
<i>Spathoglottis papuana</i> F.M.Bailey	2
<i>Sphaeropteris brunoniana</i> (Wall. ex Hook.) R.M.Tryon	2
<i>Sphaeropteris medullaris</i> (G.Forst.) Bernh.	2
<i>Spiranthes sinensis</i> (Pers.) Ames	2
<i>Taxus wallichiana</i> Zucc.	2
<i>Thrixspermum filiforme</i> (Hook.f.) Kuntze	2
<i>Vanda concolor</i> Blume	2
<i>Vanilla pompona</i> Schiede	2

NOMS ACTUELLEMENT APPROUVÉS DANS LA WCVP POUR LES PMA CITES TOTALEMENT ABSENTES  
DES BASES DE DONNÉES CITES

Les 109 plantes suivantes (7,7% des PMA CITES dans Species+) figurent bien dans Species+ mais n'apparaîtront pas dans le cadre d'une recherche effectuée en utilisant le nom botanique actuellement accepté selon la WCVP.

<b>Noms approuvé de PMA figurant dans le MPNS mais pas dans Species+</b>
<i>Acampe praemorsa</i> var. <i>longepedunculata</i> (Trimen) Govaerts
<i>Acampe praemorsa</i> var. <i>praemorsa</i>
<i>Airampoa soehrensii</i> (Britton & Rose) Lodé
<i>Aloe perfoliata</i> L.
<i>Aloiampelos ciliaris</i> (Haw.) Klopper & Gideon F.Sm.
<i>Aloiampelos gracilis</i> (Haw.) Klopper & Gideon F.Sm.
<i>Aloiampelos striatula</i> (Haw.) Klopper & Gideon F.Sm.
<i>Aloiampelos tenuior</i> (Haw.) Klopper & Gideon F.Sm.
<i>Aloidendron barberae</i> (Dyer) Klopper & Gideon F.Sm.
<i>Aloidendron dichotomum</i> (Masson) Klopper & Gideon F.Sm.
<i>Aloidendron pillansii</i> (L.Guthrie) Klopper & Gideon F.Sm.
<i>Aloidendron ramosissimum</i> (Pillans) Klopper & Gideon F.Sm.
<i>Aloidendron sabaeum</i> (Schweinf.) Boatwr. & J.C.Manning
<i>Alsophila celsa</i> R.M.Tryon
<i>Alsophila dregei</i> (Kunze) R.M.Tryon
<i>Alsophila firma</i> (Baker) D.S.Conant
<i>Alsophila manniana</i> (Hook.) R.M.Tryon
<i>Alsophila nilgirensis</i> (Holtum) R.M.Tryon
<i>Alsophila spinulosa</i> (Wall. ex Hook.) R.M.Tryon
<i>Alsophila tricolor</i> (Colenso) R.M.Tryon
<i>Anacampseros rhodesica</i> N.E.Br.
<i>Aristoloe aristata</i> (Haw.) Boatwr. & J.C.Manning
<i>Bambuseria bambusifolia</i> (Lindl.) Schuit., Y.P.Ng & H.A.Pedersen
<i>Chrysalidocarpus decipiens</i> Becc.
<i>Cochemia grahamii</i> (Engelm.) Doweld
<i>Coelogyne alba</i> (Lindl.) Rchb.f.
<i>Coelogyne articulata</i> (Lindl.) Rchb.f.
<i>Coelogyne cantonensis</i> (Rolfe) R.Rice
<i>Coelogyne chinensis</i> (Lindl.) Rchb.f.
<i>Coelogyne fusca</i> (Lindl.) Rchb.f.
<i>Coelogyne kouytcheensis</i> (Gagnep.) M.W.Chase & Schuit.
<i>Coelogyne pallida</i> (Lindl.) Rchb.f.
<i>Coelogyne porrecta</i> (Lindl.) Rchb.f.
<i>Crepidium versicolor</i> (Lindl.) Sushil K.Singh, Agrawala & Jalal
<i>Cylindropuntia imbricata</i> subsp. <i>rosea</i> (DC.) M.A.Baker
<i>Cynanchum viminale</i> subsp. <i>suberosum</i> (Meve & Liede) Goyder
<i>Cyrtosia lindleyana</i> Hook.f. & Thomson
<i>Dactylorhiza incarnata</i> subsp. <i>cilicica</i> (Klinge) H.Sund.

<i>Dactylorhiza incarnata</i> subsp. <i>incarnata</i>
<i>Dalbergia horrida</i> var. <i>horrida</i>
<i>Dalbergia millettii</i> var. <i>mimosoides</i> (Franch.) Thoth.
<i>Dalbergia ovata</i> var. <i>obtusifolia</i> Baker
<i>Dalbergia pinnata</i> var. <i>pinnata</i>
<i>Dendrobium hymenanthum</i> Rchb.f.
<i>Dolomiaea costus</i> (Falc.) Kasana & A.K.Pandey
<i>Epipactis helleborine</i> subsp. <i>helleborine</i>
<i>Epipactis persica</i> (Soó) Hausskn. ex Nannf.
<i>Eulophia maculata</i> (Lindl.) Rchb.f.
<i>Eulophia picta</i> (R.Br.) Ormerod
<i>Eulophia recurva</i> (Roxb.) M.W.Chase, Kumar & Schuit.
<i>Euphorbia grandifolia</i> Haw.
<i>Euphorbia murielii</i> N.E.Br.
<i>Euphorbia officinarum</i> subsp. <i>echinus</i> (Hook.f. & Coss.) Vindt
<i>Euphorbia procumbens</i> Mill.
<i>Euphorbia racemosa</i> E.Mey. ex Boiss.
<i>Gonialoe variegata</i> (L.) Boatwr. & J.C.Manning
<i>Gymnosphaera andersonii</i> (J.Scott ex Bedd.) Ching & S.K.Wu
<i>Gymnosphaera capensis</i> (L.f.) S.Y.Dong
<i>Gymnosphaera gigantea</i> (Wall. ex Hook.) S.Y.Dong
<i>Gymnosphaera khasyana</i> (T.Moore ex Kuhn) Ching
<i>Gymnosphaera lurida</i> (Blume) S.Y.Dong
<i>Harrisia bonplandii</i> (J.Parm. ex Pfeiff.) Britton & Rose
<i>Hemipilia chusua</i> (D.Don) Y.Tang & H.Peng
<i>Hemipilia cucullata</i> (L.) Y.Tang, H.Peng & T.Yukawa
<i>Hemipilia gracilis</i> (Blume) Y.Tang, H.Peng & T.Yukawa
<i>Hemipilia pingicula</i> (Rchb.f. & S.Moore) Y.Tang & H.Peng
<i>Hemipilia simplex</i> (Tang & F.T.Wang) Y.Tang & H.Peng
<i>Isolatocereus dumortieri</i> (Scheidw.) Backeb.
<i>Kumara plicatilis</i> (L.) G.D.Rowley
<i>Leucostele terscheckii</i> (J.Parm. ex Pfeiff.) Schlumpb.
<i>Leucostele werdermanniana</i> (Backeb.) Schlumpb.
<i>Lophocereus marginatus</i> (DC.) S.Arias & Terrazas
<i>Lophocereus schottii</i> (Engelm.) Britton & Rose
<i>Lophosoria quadripinnata</i> (J.F.Gmel.) C.Chr.
<i>Melocactus pruinosus</i> Werderm.
<i>Mengzia foliosa</i> (King & Pantl.) W.C.Huang, Z.J.Liu & C.Hu
<i>Microchilus kuczynskii</i> (Porsch) E.C.Smidt & M.W.Chase
<i>Nardostachys jatamansi</i> (D.Don) DC.
<i>Nervilia simplex</i> (Thouars) Schltr.
<i>Oberonia scortechinii</i> Hook.f.
<i>Ophrys holosericea</i> subsp. <i>holosericea</i>
<i>Ophrys lutea</i> subsp. <i>galilaea</i> (H.Fleischm. & Bornm.) Soó
<i>Ophrys scolopax</i> subsp. <i>phrygia</i> (H.Fleischm. & Bornm.) H.A.Pedersen & P.J.Cribb
<i>Ophrys sphegodes</i> var. <i>transhyrcana</i> (Czerniak.) P.J.Cribb
<i>Pelecyphora vivipara</i> (Nutt.) D.Aquino & Dan.Sánchez
<i>Plectrocarpa sarmientoi</i> (Lorentz ex Griseb.) Christenh. & Byng

<i>Porlieria angustifolia</i> (Engelm.) A.Gray
<i>Rhipsalidopsis gaertneri</i> (Regel) Linding.
<i>Salmonopuntia salmiana</i> (J.Parm. ex Pfeiff.) P.V.Heath
<i>Sarcocaulon patersonii</i> (DC.) G.Don
<i>Selenicereus guatemalensis</i> (Eichlam ex Weing.) D.R.Hunt
<i>Selenicereus megalanthus</i> (K.Schum. ex Vaupel) Moran
<i>Selenicereus triangularis</i> (L.) D.R.Hunt
<i>Selenicereus undatus</i> (Haw.) D.R.Hunt
<i>Soehrensia arboricola</i> (Kimmach) Schlumpb.
<i>Sphaeropteris albosetacea</i> (Bedd.) R.M.Tryon
<i>Sphaeropteris angiensis</i> (A.Gepp) R.M.Tryon
<i>Sphaeropteris brunoniana</i> (Wall. ex Hook.) R.M.Tryon
<i>Sphaeropteris crinita</i> (Hook.) R.M.Tryon
<i>Sphaeropteris glauca</i> (Blume) R.M.Tryon
<i>Sphaeropteris medullaris</i> (G.Forst.) Bernh.
<i>Spiranthes australis</i> (R.Br.) Lindl.
<i>Strongyleria pannea</i> (Lindl.) Schuit., Y.P.Ng & H.A.Pedersen
<i>Taxus contorta</i> Griff.
<i>Thelasis micrantha</i> (Brongn.) J.J.Sm.
<i>Thunia alba</i> var. <i>alba</i>
<i>Trichocereus macrogonus</i> var. <i>pachanoi</i> (Britton & Rose) Albesiano & R.Kiesling
<i>Xiquexique gounellei</i> (F.A.C.Weber ex K.Schum.) LAVOR & Calvente
<i>Xiquexique tuberculatus</i> (Werderm.) LAVOR & Calvente